



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 31 janvier 2022 à 19 heures à Tarbes

Présents : Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Albert DARRACQ, Yves ÉMENT, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY, Chantal MENAUD et Alain PUJO.

Excusé et représenté : Pascal COURTIN, représenté par Albert DARRACQ.

La séance est ouverte à 19 h 15.

Votants = 15

ORDRE DU JOUR :

- I. Enregistrement de la décision prise par consultation électronique
- II. Thème 2023
- III. Création d'un nouveau point de rendez-vous
- IV. Matériel mis à disposition des adhérents
- V. Modification du règlement intérieur
- VI. Partenariat avec la ville de Pau : activités périscolaires
- VII. Participation au covoiturage
- VIII. Permanences
- IX. Informations (organigramme, matériel informatique, assurance, partenariat PnP, informatique, page Facebook, programme des volontaires « Terre des jeux 2024 », groupes, indicateurs de suivi)
- X. Questions diverses
- XI. Calendrier

I - ENREGISTREMENT DE LA DÉCISION PRISE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 22 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité (15 voix pour) le 26 novembre 2021.

II – THÈME 2023

Les thèmes des années passées ont été, en remontant dans le temps : les sentiers, les 50 ans des APNP, le pyrénéisme, cabanes et pastoralisme, les 50 ans du Parc national des Pyrénées, l'eau, les glaciers. Après discussion, le thème « Les lacs » est proposé aux membres du CA.

Vote pour valider le thème 2023 « Les lacs »
POUR : à l'unanimité

III – CRÉATION D'UN NOUVEAU POINT DE RENDEZ-VOUS

Suggestion

On compte plus d'adhérents dans le 64 que dans le 65 et inversement plus de sorties dans le 65. Il est plus pratique pour nombre d'adhérents du 64 de se donner rendez-vous à Nousty plutôt qu'au centre-ville de Pau, pour aller dans le 65 ou le 31, surtout s'ils habitent à l'est, au nord ou même à l'ouest de Pau. Catherine LAURENS-SOENEN après consultation de quelques adhérents propose d'instaurer un rendez-vous intermédiaire à l'aire de covoiturage Nousty-Soumoulou, au rond-point à la sortie d'autoroute « Pau-Est » et d'informer les adhérents par mail et un bandeau sur le site internet de cette nouvelle possibilité. Si on fait un essai, il leur faudrait indiquer dans le rectangle « Lieu de rendez-vous » Nousty.

Débat

On peut craindre de multiplier les problèmes en augmentant les lieux de rendez-vous. En créer un entre Pau et Tarbes à l'usage de quelques adhérents pourrait provoquer de nombreuses autres demandes.

Si on ne veut pas aller en centre-ville à Pau, on peut se rendre directement au rassemblement, mais cela défavorise le covoiturage.

Si Nousty est un troisième lieu de départ cela peut entraîner des frais supplémentaires pour le site.

Que ce soit un lieu de rendez-vous ou un « arrêt intermédiaire » il faudra donner l'heure du départ de Nousty (20 minutes après celle de Pau) uniquement à l'attention des adhérents du 64 se rendant dans le 65 ou le 31 et le chef de file devra indiquer dans les observations de sa sortie cet arrêt intermédiaire.

Les personnes place Verdun n'ayant pas de véhicule risquent de trouver moins facilement un conducteur.

Les bénévoles de la permanence de Pau pensent pouvoir gérer les départs de Pau et Nousty en appelant les participants. Cette implication pourrait créer une « habitude de prise en charge » et une incompréhension quand elle ne sera pas assurée.

Proposition soumise au vote des administrateurs

Expérimentation dans le programme été-automne 2022, d'instaurer un arrêt intermédiaire à la sortie de l'autoroute Pau-Est, intitulé « Nousty ». Cet arrêt vaudra pour les sorties définies par les chefs de file qui l'indiqueront avec son horaire de départ dans les observations, lorsqu'ils entreront leur sortie dans le logiciel. Les adhérents intéressés noteront « Nousty » dans le rectangle « Lieu de rendez-vous » au moment de leur inscription à ladite sortie.

Un bandeau sera créé sur la page d'accueil du site pour informer les adhérents de cette expérimentation en temps voulu.

**Vote pour expérimenter un arrêt intermédiaire sur l'aire de covoiturage à Nousty dans le prochain programme selon les conditions décrites ci-dessus
POUR : à l'unanimité**

IV – MATÉRIEL MIS À DISPOSITION DES ADHÉRENTS

Inventaire et modalités des prêts

Yves ÉMENT a centralisé les inventaires réalisés par Albert DARRACQ à la permanence de Pau, Hervé LATKOWSKI à celle de Tarbes, Jean-Luc PASCAU pour le matériel d'escalade et Jean-Paul CAPIN pour celui de via ferrata. Il sera rapproché du précédent.

Une fiche précisant les conditions de prêt (activités APNP exclusivement, participation financière, caution dans certains cas) est en cours de rédaction.

La liste du matériel mis à disposition pour les activités et les conditions de prêt seront mises sur le site des APNP.

L'éventuelle gratuité du prêt n'a pas été retenue car le matériel est coûteux et doit être renouvelé.

Les responsables du matériel n'étant pas toujours disponibles dans les permanences, les adhérents devront prendre rendez-vous avec eux : Valérie RAVOIRE (64) et Hervé LATKOWSKI (65). Le prêt de matériel spécifique, pour l'escalade et les via ferrata, est géré par convention par les bénévoles qui en ont fait l'inventaire.

Renouvellement du matériel d'escalade

Jean-Luc PASCAU a présenté trois devis pour remplacer des cordes et des casques. La ligne concernant les via ferrata n'est pas prise en compte car les APNP disposent déjà de ce matériel géré par Jean-Paul CAPIN.

Les cordes usagées seront apportées à Décathlon pour recyclage ou utilisées pour l'apprentissage des nœuds.

**Vote pour acceptation du devis Décathlon et affectation de 565,20 euros à l'achat de matériel d'escalade
POUR : à l'unanimité**

V – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

On a constaté certaines difficultés sur les lieux de départ sans encadrant. Lors d'un CA précédent, la possibilité que le chef de file confie la liste des participants à une personne de confiance qui veillerait au départ, a été évoquée. Cela nécessiterait une modification du règlement intérieur-partie relative aux sorties.

La commission des Sorties et formation a émis un avis défavorable à cette proposition car les signalements de problèmes à ce sujet sont très rares.

De plus, communiquer la liste des participants, avec leurs coordonnées téléphoniques, à une autre personne qu'un encadrant pourra poser problème dans le cadre de la protection des données personnelles.

Les administrateurs décident qu'il n'est pas opportun d'inscrire une telle pratique dans le règlement intérieur.

VI – PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PAU – ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Suite aux décisions prises lors des deux derniers CA, le groupe de travail s'est réuni le 17 décembre 2021 puis le 21 janvier 2022 afin de préparer la rencontre avec la référente pédagogique et éducative à la direction Sport-éducation de la ville de Pau et leur stagiaire BPJEPS Environnement.

Il a retenu les thèmes suivants :

- L'équipement du randonneur : fond de sac, différence entre l'utile et l'agréable, influence de la saison.
- La sécurité en montagne : avant et pendant la sortie, progression, utilisation de moyens comme le GPS, attitude vis-à-vis des animaux, connaissance de la météo.
- La connaissance du Parc national des Pyrénées : dimensions, vallées, flore, faune, glaciers, cabanes.
- Les métiers de la montagne : tourisme, ski, hébergement, guide, berger, gardien de refuge, perchman, garde moniteur, Pic du Midi, sauveteur secouriste...
- Les loisirs de montagne et leur impact sur l'environnement : station de sport d'hiver, VTT, randonnée, vol à voile, moto off road...

Par équipe de deux ou trois, les membres de l'équipe ont commencé à réaliser des fiches de séance qui ont ensuite été travaillées en grand groupe.

L'objectif est de créer des activités ludiques et attractives pour des enfants de 8 à 11ans.

VII – PARTICIPATION AU COVOITURAGE

L'association prône le covoiturage pour accéder au point de départ des sorties. Elle n'est pas responsable de son organisation. Toutefois, elle conseille une participation raisonnable et équitable entre les occupants d'un véhicule.

Un maximum de sept centimes du kilomètre avait été fixé il y a quelques années, correspondant au défraiement kilométrique des bénévoles divisé par quatre utilisateurs (28 centimes divisés par quatre).

Ce montant est actuellement de 32 centimes par kilomètre pour un véhicule.

Afin de s'aligner sur cette évolution déjà ancienne, le conseil d'administration conseille une participation de huit centimes maximum par personne et par kilomètre (32 centimes divisés par quatre).

VIII - PERMANENCES

Fermetures programmées

Les permanences de Pau et de Tarbes seront fermées les jours fériés comme habituellement et exceptionnellement vendredi 15 juillet, mardi 27 et vendredi 30 décembre 2022.

Par contre, elles seront ouvertes le vendredi 27 mai 2022 (pont de l'Ascension) car des personnes viennent souvent à cette période afin de randonner l'été.

IX - INFORMATIONS

Nouvel organigramme du CA des APNP

Hervé LATAKOWSKI présente le nouvel organigramme avec un bureau plus restreint. D'autres membres du CA pourront être invités aux réunions de bureau chaque fois que nécessaire.

Cet organigramme sera mis en ligne sur le site de l'association.

Matériel informatique

Le logiciel comptable actuellement utilisé est peu ergonomique. Une nouvelle version plus simple d'utilisation est sortie (coût estimé 150 à 200 euros). Le trésorier souhaite réaliser cet achat en septembre 2022. Le CA suit sa proposition d'achat d'un logiciel.

Par ailleurs, le matériel informatique du siège administratif à la cité des Pyrénées a 10 ans. Il faudrait envisager son remplacement à l'horizon de deux ou trois ans (coût estimé : 4 000 euros). Les deux ordinateurs du siège social à Tarbes sont peut-être également à remplacer. Un point sera réalisé sur l'utilité de certains matériels (un ordinateur et une imprimante à Pau).

Assurance

Le contrat avec Albingia prévoit que les APNP paient pour assurer 400 adhérents minimum. L'an dernier et certainement aussi cette année, on compte seulement 250 adhérents prenant l'assurance. Ce contrat nous coûte donc de l'argent inutilement, sans qu'on ait de certitude sur l'efficacité de la couverture des risques.

De nombreux adhérents ont leur propre assurance incluant souvent différentes garanties.

Une association n'a pas l'obligation de proposer une assurance pour la pratique en montagne aux adhérents. La loi oblige seulement à préciser aux inscrits qu'ils doivent être assurés (ce qui est prévu sur notre bulletin d'inscription). Plusieurs solutions s'offrent à nous :

- Renégocier les conditions avec Albingia, si c'est possible
- Ne plus proposer d'assurance
- Faire une étude comparative des différentes possibilités pour éventuellement proposer aux adhérents qui le souhaitent une assurance pour leur pratique en montagne.

Les administrateurs choisissent de réaliser une étude comparative sur les possibilités d'assurance afin qu'une décision soit prise lors du prochain CA. Pascal COURTIN sera chargé de coordonner cette étude.

Partenariat Parc national des Pyrénées (PnP)

Le Conseil économique, social et culturel (CESC) du PnP s'est réuni en visioconférence le 15 décembre 2021. Alain PUJO y représentait les APNP. Élisabeth MÉDARD présidente du CESC a présenté Arnaud DAVID nouveau directeur adjoint du PnP et le projet Cartes blanches. Argelès-Gazost a adhéré à la charte des territoires. Les 28 dossiers présentés pour obtenir la marque « Esprit Parc National » ont tous été validés. Une commission autour de la problématique des sports de nature vient d'être créée. Elle a pour but, dans un premier temps, d'étudier les impacts des nouveaux sports (paddle sur lac de montagne, highline, VTT...) sur leur environnement, pour ensuite concevoir l'action du PnP dans ces espaces.

Les administrateurs souhaitent que l'association participe à cette commission.

Informatique

Le transfert de domaine apnp.fr a été long et fastidieux. Il reste encore quelques petites anomalies à régler. L'amélioration du référencement Google est toujours en cours.

Le suivi, les corrections et l'évolution du site seront étudiés avec Happiness le 11 mars prochain.

Mise en conformité RGPD (règlement général sur la protection des données) : un rapprochement est prévu avec une adhérente qui travaille à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

La mise en ligne des albums photos des sorties sur le site représente un travail important. Le CA décide que Michel HOURQUET sera dorénavant habilité à aider Laurent RIBAS et Jean-Paul CAPIN dans cette mission.

Page Facebook

164 abonnés et 132 "amoureux", 122 publications depuis le 9 juillet 2021.

On recherche des contributeurs voire des administrateurs pour cette page Facebook.

Programme des volontaires « Terre des jeux 2024 »

La ville de Tarbes, labellisée Terre de jeux Paris 2024, a sollicité l'association fin décembre pour recruter des bénévoles qui s'investiront dans l'organisation des jeux olympiques 2024.

Un courriel accompagné de la charte du volontariat a été envoyé aux adhérents des Hautes-Pyrénées, puis une liste de six volontaires a été transmise au service des Sports de Tarbes.

Groupes

Mise à jour des listes

Une seule modification à noter depuis le dernier CA : un adhérent qui avait fait une pause pour raison de santé a réintégré le groupe Balisage. La liste mise à jour sera disponible sur le site comme habituellement.

Groupe Flore

Le groupe Flore a tenu sa réunion de bilan le 9 novembre 2021 et définira plus précisément son programme 2022 lors de sa réunion de printemps fin mars ou début avril.

Il présentera des animations botaniques à l'occasion de la Journée de la Montagne à la médiathèque de la Cité des Pyrénées de Pau, jeudi 17 février à 14 h.

Création éventuelle de deux nouveaux groupes « Géologie » et « Faune »

Elle avait été évoquée lors de l'assemblée générale et n'a pas pu être concrétisée à ce jour.

Indicateurs de suivi de la vie de l'association au 28-1-22

403 adhérents (417 au 15-1-21)

81 nouveaux adhérents (49 au 15-1-21).

111 non-renouvellements (189 au 15-1-21).

X – QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

XI - CALENDRIER

- Vendredi 8 avril (à confirmer) : soirée des encadrants
- Dimanche 10 avril : élections présidentielles
- Dimanche 24 avril : élections présidentielles
- Du vendredi 3 au dimanche 5 juin : festival Eldorado à Arrens-Marsous
- Dimanche 12 juin : élections législatives
- Dimanche 19 juin : élections législatives
- Mercredi 20 juillet : Tour de France Saint-Gaudens - Peyragudes
- Jeudi 21 juillet : Tour de France Lourdes - Hautacam
- Dimanche 3 juillet : Rando-café dans le 65
- Début juillet : journées d'échanges avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises
- Mercredi 7 septembre : grillades à Bernadaus
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre : fête de clôture du centenaire du musée pyrénéen à Lourdes
- Dimanche 25 septembre : Rando-café dans le 64
- Samedi 19 novembre : assemblée générale ordinaire

Le prochain conseil d'administration aura lieu un lundi fin mai ou début juin 2022 à 19 heures à Pau

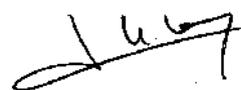
La séance est levée à 21 h 53.

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY